



La Croisée
DÉCOUVERTE



Classe Parc N°39202

Cycles 3-4

A la découverte de la biodiversité des ENS du Lunévillois

Ce séjour, proposé en partenariat avec le Conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle, permet aux enfants de découvrir des Espaces Naturels Sensibles du Lunévillois comme la vallée de la Meurthe à Azerailles ou encore la tourbière de Bertrichamps.

Les animations proposées, ainsi que les transports pour se rendre sur ces sites, sont pris en charge par le Conseil Départemental.

Programme du séjour

<p>Lundi (Reillon)</p> <p>Accueil</p> <p>Animation au choix de l'enseignant</p>	<p>Mardi (Reillon)</p> <p>Animation au choix de l'enseignant</p>
<p>Mercredi (Bertrichamps)</p> <p>Découverte d'un site ENS : La tourbière de Bertrichamps. Animation et transport bus pris en charge par CD 54.</p>	<p>Jeudi (Reillon)</p> <p>Animation au choix de l'enseignant</p>
<p>Vendredi (Reillon)</p> <p>Découverte d'un site ENS : La vallée de la Meurthe à Azerailles. Animation et transport bus pris en charge par CD 54.</p>	

Contact / réservation

La Croisée Découverte / Marie-Lise JACQUOT et Dominique THIEBAUT

9 Grande rue,

54450 REILLON

Tél. : 03.83.42.39.39

Fax. : 03.83.42.35.08

Courriel :

contact@lacroiseedecouverte.com

reconnu « [Charte éducation](#) »



Parc naturel régional de Lorraine/Service Education

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN ou Franck BONILAVRI

Tél. : 03.83.84.25.46

03.83.84.25.45

nathalie.klein@pnr-lorraine.com

franck.bonilavri@pnr-lorraine.com

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2018-2019

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'État, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.

Conditions

Coût : consulter le contact. Le tarif comprend :

- l'hébergement en pension complète à la « Croisée découverte » à Reillon,
- le transport aller-retour depuis le lieu de départ de l'école jusqu'au centre d'hébergement choisi,
- les animations « au choix » de l'enseignant ainsi que les transports relatifs à ses animations,
- la préparation du séjour avec l'enseignant et la présentation du déroulement de la semaine aux parents,
- la gratuité pour les enseignants,
- jeux éducatifs divers pour les veillées (en option : une animation en soirée « observation des étoiles » le mercredi).

Les prestations d'animation liées à la « Découverte d'un site ENS » sont prises en charge par le CG 54 : les animations assurées par des animateurs qualifiés avec un matériel pédagogique adapté et le transport du Centre d'Hébergement jusqu'au Site ENS A/R

Période : année scolaire

- Frais pédagogiques : ils dépendent du programme choisi. Ils peuvent être subventionnés en partie par l'Education nationale et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du programme des classes patrimoine.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Prévoir une tenue vestimentaire peu fragile avec bottes et imperméable ou anorak pour les sorties sur le terrain.
- Les intervenants et animateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

Déposer la demande d'autorisation de sortie auprès de l'Inspection de l'Education Nationale en temps utile afin d'éviter un refus tardif qui mettrait en difficulté votre projet et les différents animateurs de la classe Environnement.